

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2019**

**DELIBERATION N°2019.00352**

**TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION - PROPRIETE FOULATIER-TRAEN CHEMIN DU CRET - COMMUNE DE SAINT-JOSEPH - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 55

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
M. Marc ROSIER donne pouvoir à M. Christian FAYOLLE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Guy FRANCON, M. Roland GOUJON, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

Le 24 septembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20190912-D20190035210

DATE D'AFFICHAGE :20190924

**DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2019**

**TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION - PROPRIETE FOULATIER-TRAEN CHEMIN DU CRÊT - COMMUNE DE SAINT-JOSEPH - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL**

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Étienne Métropole au titre de ses compétences Énergie et Télécommunication et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'ouvrage travaux d'extension du réseau basse tension : chemin du Crêt à Saint-Joseph.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Étienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel dans le cadre de l'application L332-15 du code de l'urbanisme.

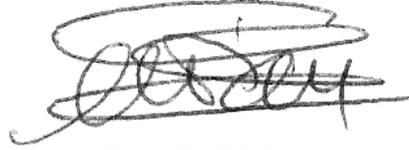
Détail	Montant HT des travaux	Participation SEM
Extension du réseau basse tension	4 740 €	4 740 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 740 €</b>	<b>4 740 €</b>

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Étienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard de l'index INSEE TP 12 relatif aux travaux d'électrification avec fournitures,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 – article 204182.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with several loops and a long horizontal stroke at the end.

**Gaël PERDRIAU**